



Rapports financiers 2023 annoté

Assemblée générale du 30 mars 2024

Sommaire

Notes de lecture du compte de résultat.....	2
Bilan des charges.....	2
Bilan des produits.....	3
Le résultat.....	5
Notes de lecture du bilan.....	6
Bilan de l'actif (ce qu'on a au 31/12/2023).....	6
Bilan du passif (comment on l'a).....	7

Notes de lecture du compte de résultat

Nous vous proposons une lecture linéaire des comptes de charges et de produits de L'Heureux-Cyclage pour 2023 en essayant d'expliquer les lignes les plus significatives et en les mettant en parallèle avec les années précédentes.

Bilan des charges

Les charges ont diminuées par rapport à l'année dernière. Pour de nombreuses raisons expliquer ci-dessous :

| Achats

Les achats sont de 24 658,03 €, en forte hausse par rapport à l'année dernière. Cette augmentation est essentiellement due à 3 dépenses:

- le portage salariale du contrat de Pierre (6 mois à 20 heures hebdomadaire) pour environ 13 000 € qui sinon se serait retrouvée dans les charges salariales
- l'utilisation d'une prestation de formatrice pour le contrat avec Emmaüs : 4 800 €
- le recours à une prestation de service pour la production d'une étude sur le modèle économique des ateliers vélos environ 3 700 €
- dans une moindre mesure, le soutien financier du réseau à des rencontres régionales pour un peu plus de 1 000 €
- l'achat de matériel de formation (freins et soudage) pour un peu plus de 1 000 €

| Services extérieurs

Ces charges diminuent de 16 000 € en 2023 par rapport à l'année dernière !

- L'essentiel de la baisse de charge provient de l'arrêt de la sous-traitance Webu pour le site Panorama (uniquement les frais d'hébergement du site Panorama)
- on compte dans les services extérieurs les frais d'accueil de formations de L'Heureux Cyclage par des ateliers membres
- Légère baisse des frais de location des bureaux dans la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère (MNEI) car l'association est dissoute mi-2023. Une demi-année de location quasiment gratuite
- les frais de colloque équivalent aux frais d'inscription et aux repas payés lors des événements auxquels L'Heureux-Cyclage a participé en 2023 (Congrès FUB, Congrès vélo et Territoire, inscriptions des salariées aux RNs LHC, etc..)

| Autres services extérieurs

Le total de ces charges diminue également par rapport à 2022, principalement pour deux raisons:

- une forte baisse de la participation de salariés du réseau en tant que formatrices lors des formations de L'Heureux-Cyclage
- la refacturation des repas des RNs 2023 a été pris en charge par la Clavette Grenobloise et n'apparaît donc plus dans notre compte

Les frais de déplacements, de repas et d'hébergement pour les différentes réunions et formations sont constants par rapport à l'année dernière.

Pour information, la rémunération d'intermédiaires et honoraires comprend la mise à disposition de formateurices salarié·es d'ateliers du réseau (la rémunération des formateurices bénévoles / non-salarié·es d'ateliers vélo est comptabilisée dans « charges de personnel » ci-dessous) et la rémunération de la personne de la MNEI en charge de l'établissement des fiches de paie.

A noter que cette année, LHC a cotisé à l'European Cyclist' Federation pour un montant de 750 €.

| *Charges de Personnel*

C'est le plus gros poste de dépenses de L'Heureux Cyclage : 114 320,81 €. Cette catégorie comprend les rémunérations, indemnités et cotisations des toutes les personnes salarié·e-s du réseau. Céline et Ludo à temps plein, Pierre de septembre à décembre en temps partiel 70% et toutes les personnes formateur·rice·s qui ont été salariées par le réseau dans ce cadre.

| *Autres charges de gestion courante*

Il s'agit ici principalement d'un abandon de créances de notre part sur une facture datant de plusieurs années.

| *Charges exceptionnelles*

L'Heureux Cyclage a effectué un don de 500€ pour les services informatiques hébergés par Grésille et utilisés par nos membres.

| *Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions*

Dans immobilisation corporelle, on retrouve l'amortissement des ordinateurs achetés en 2020 et 2021 et qui se poursuit cette année encore.

Dans immobilisation incorporelle, on compte la partie 2023 des charges liées au poste de Cécile de 2022. Pour rappel, Cécile avait un poste lié en grande partie au dépôt de certification professionnelle et de ce fait les charges relatives à ce travail sont considérés comme de l'investissement qu'on amortie sur 2023, 2024 et 2025 (soit la durée pendant laquelle nous sommes certifié·es pour délivrer le diplôme de certification professionnelle Mécanicien·ne réemploi cycle).

Enfin dans Dotations aux provisions pour charges, on prévoit que l'ADEME refuse potentiellement 5 000 € de factures et ne nous verse donc une subvention inférieure à ce qu'on a prévus dans les produits 2023.

Bilan des produits

Les produits ont fortement augmenté en 2023 (+14%). Essentiellement du à la volonté du réseau d'augmenter les produits d'autofinancements mais également grâce aux travail des salariées pour chercher de nouvelle piste de financement (subventions).

| Prestations – Ventes

Les études réalisées par L'Heureux Cyclage en accompagnant du Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR) pour la création de contenu pédagogique sur une formation auto-réparation et une formation de formateurices.

Viennent ensuite les produits liés aux formations présentes dans le catalogue de L'Heureux Cyclage, qui augmentent de 50 % grâce notamment à la formation Valves à Besançon.

Les revenus du Bicloud (qui inclut la Burette) dans cette année de transition sont constants tout en gardant les outils informatiques à prix libre.

Dans autre prestations de services ont retrouve :

- le financement Ecologic correspond à 5 000€ en tant que tête de réseau et 180€ pour chacun des 67 membres de L'Heureux Cyclage ayant conventionné avec Ecologic en 2023
- 5 prestations d'animation de formations réalisées pour le RNRR et Emmaüs France

| Subventions

En 2023 la part des subventions correspond à 39% de la part des produits (contre 34% en 2022).

- x Le ministère de la transition écologique et sociale : 30 000 €

Cette subvention (co)finance :

- la mise à jour des données du Panorama des ateliers vélo
- l'organisation une conférence publique pendant les Rencontres Nationales à Grenoble sur les ateliers vélo en quartier prioritaire de la ville
- l'organisation d'une visioconférence sur les ateliers vélo en quartier prioritaire de la ville, différents temps de travail autour de cette thématique
- une étude sur les modèles socio-économiques des ateliers
- un livret pédagogique Savoir Vérifier, Entretenir et Réparer
- 6 rencontres régionales et thématiques

- x L'ADEME: 25 000€

Cette subvention (co)finance 2 projets:

- Une étude sur les modèles socio-économiques des ateliers
- Un accompagnement et des outils pour le Savoir Vérifier, Entretenir et Réparer

- x FDVA: 3 000 €

Finance le travail sur les outils de gestion et d'éduc pop de la collégiale, des RG et du CARGO

- x DJEPVA: 10 000 €

Subvention dans le cadre de notre agrément Jeunesse et Education Populaire pour favoriser la mobilité des jeunes.

- x Erasmus +: 20 000 €

Beaucoup de travail a été réalisé par Pierre et Céline avec notamment un déplacement en Macédoine c'est pourquoi une part importante de cette subvention pluri-annuelle a été attribuée aux comptes 2023.

| *Autres produits de gestion courante*

Cette année, on a eu 25 411,92 € de cotisations (23 335,62 € en 2021). Le nombre d'adhésion augmente, bienvenue aux nouveaux ateliers !

Les dons sont en légère baisse malgré des Jours Heureux Cyclage en hausse (3 223 € en 2023 contre 1700 € en 2022).

Les autres dons:

- 247 € d'abandons de créances de bénévoles du réseau
- 614 € d'une entreprise
- 1492 € des ateliers membres
- 231 de particuliers

| *Transfert de charges*

Qui correspondent à la prise en charge des formations professionnelles de Céline et Ludo.

| *Le bénévolat*

Le tableau de la répartition du temps bénévole explicite la manière dont les bénévoles donnent de leur temps à l'Heureux-Cyclage et donc toutes les choses permises grâce à leur présence. Bravo à elleux !

Pour 2023 :

- on valorise le temps bénévole RG au niveau du coefficient minimal de la Convention collective ECLAT (257). On estime à 655 heures l'activité RG du réseau.
- le temps bénévole en collégiale correspond à 4 359 heures, valorisées au niveau du coefficient cadre de la Convention collective ECLAT (375) équivalent à 2,4 ETP.
- on valorise les nuits d'hébergements de la collégiale et des RG à 20 euros la nuit pour un total d'un peu plus de 5000 euros sur 2023
- on valorise le prêt de salle dans les ateliers pour les réunions de la collégiale et des RG à 100 euros le week-end soit 600 euros sur 2023

Le résultat

L'Heureux Cyclage comble largement le déficit de l'année dernière. . Sur 2024, l'idée est de continuer à investir dans la certification professionnel avec l'agrandissement de l'équipe salariée par l'embauche de Djamila afin consolider notre modèle socio-économique.

Notes de lecture du bilan

Le bilan comptable permet de visualiser à un instant T la situation économique de l'association. Traditionnellement on l'établit au 31 décembre de l'année écoulée. Ici nous vous proposons donc un point sur la situation comptable et financière de L'Heureux-Cyclage au 31/12/2022.

La part « actif » nous dit ce que nous avons : de la trésorerie, des créances représentant des services ou biens que nous avons produits et facturés sans avoir encore été payé·e·s et des immobilisations (du matériel onéreux que l'on amortit sur plusieurs années, du temps de développement).

La part « passif » nous explique comment on l'a eu : on a des fonds propres qui résultent soit d'un apport financier au début de l'association, soit des excédents de précédents exercices que l'on réinvestit (obligatoirement) dans le projet associatif, des dettes représentant des biens ou des services que nous avons, et du temps de travail déjà effectué pour l'association, mais qui n'ont pas encore payé.

Ces deux parties sont nécessairement équilibrées (« il n'y a pas d'argent magique »).

Bilan de l'actif (ce qu'on a au 31/12/2022)

| *ACTIF IMMOBILISÉ - Immobilisations corporelles*

Cette catégorie représente d'une part le temps de travail de Cécile consacré au dépôt des certifications professionnelles (50 % de son temps de travail), les cotisations sociales et les factures de prestations d'accompagnement. Ces charges sont immobilisées en tant que frais de recherche et développement et seront amorties sur 2023, 2024 et 2025 (durée de la certification professionnelle) à hauteur de 5 330,37 € par an soit 15 991,11 €.

D'autre part on voit la somme totale des ordinateurs et outils informatiques achetés par L'Heureux-Cyclage en 2020, 2021 et 2022 représentant un total de 4 229,88 € et qui sont progressivement amortis : 3713,58 €. La différence est donc ce qu'il nous reste à amortir l'année prochaine.

| *ACTIF CIRCULANT - Créances*

Deux grandes catégories :

- Les membres ou bénéficiaires des services de L'Heureux-Cyclage : formations, Bicloud....

Certaines de ces créances sont normales et seront soldées dans les premiers mois de 2024 (notamment pour des factures éditées en décembre), quelques unes proviennent de factures impayées plus anciennes et demandent qu'on (re)relance les ateliers.

Les 39 269,51 € de créances sont essentiellement des prestations de formations des membres du réseau facturées fin 2023 ainsi que des factures diverses de cotisations et et prestations Bicloud. Les 17 240€ représentent la somme relative au conventionnement avec Ecologic en qualité de tête de réseau, elle sera facturée lors du premier trimestre 2024.

- Les subventions à recevoir :

1. ADEME : 20 000€. Il s'agit là de la part principale de la subvention 2023 que l'on recevra en 2024, comme chaque année, après validation du bilan financier.

2. FDVA : Il s'agit de financement pluriannuel pour la formation bénévole. Les 3 000€ représentent la part 2024.
3. ERASMUS+ : 12 450€. Soit le solde de la subvention Erasmus + qu'on touchera au terme du projet en 2024.

Les opérations particulières avec l'État concernent un remboursement d'Uniformation à venir.

ACTIF CIRCULANT - Trésorerie

Cet actif est divisé en quatre catégories :

1. Banque : somme de l'argent sur les comptes en banque du réseau
2. Chèques à encaisser : il n'y en a pas
3. Caisse : pièces perdues
4. Régie : c'est la somme des montants versés aux salariés pour leur permettre d'avancer les dépenses lors de leur déplacements professionnels.

COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF - Charges constatées d'avance

Ces 49,00 € représente un service payé en 2023 mais qui concerne l'année 2024.

Bilan du passif (comment on l'a)

FONDS PROPRES OU QUASI FONDS PROPRES

Fonds associatifs

C'est ce qu'il reste des exercices depuis la création de L'Heureux-Cyclage, excédents et déficits confondus.

Reports à nouveau et résultat de l'exercice

Les reports à nouveau cumulent les excédents de 2019, 2020 et 2021 ainsi que le déficit de 2022, soit une somme de 77 558,36 €, que l'on affectera cette année aux fonds associatifs.

Le résultat de l'exercice 2023 est la différence entre la totalité des produits et de charges de l'année, et cette année il est excédentaire de 39 209,49 € !

Provisions pour charges et risques

Ce sont des charges (futures et probables) que nous pensons devoir payer mais pour lesquelles rien ne nous est demandé à l'heure actuelle. Cependant en prévision, nous les provisionnons.

- x Pour charges : ce sont les différences possibles des charges des organismes sociaux.
- x Pour risques : c'est la différence potentielle entre la somme réellement versée par l'ADEME et la somme demandée. Nous avons plus d'incertitudes cette année que l'année dernière.

| *PASSIF CIRCULANT - Dettes*

Fournisseurs et comptes rattachés :

C'est la somme des factures que l'on a reçu en 2023 mais que l'on a pas encore payées, notamment celle reçues en fin d'année.

Dettes fiscales et sociales :

Ce sont les salaires de décembre payés le 1er janvier 2023, les cotisations non prélevées (salaire différé) au 31/12/2023 par les organismes sociaux (URSSAF et notamment), la participation à la formation professionnelle (Uniformation) et la provision pour congés payés, qui correspond à la totalité des congés payés restants au 31/12/2023 de tou·te·s les salarié·e·s de l'Heureux Cyclage.

| *PASSIF CIRCULANT - Dettes*

Ce sont les produits que l'on sait que l'on va recevoir (les notifications ont été envoyée en 2023, Appel à Projet Ecologic, Erasmus+ et FDVA) sur l'année 2024.